

Statistiques comparées sur les interdictions de déplacement

14^e législature

Question écrite n° 22226 de Mme Mireille Jouve (Bouches-du-Rhône - RDSE-R)

publiée dans le JO Sénat du 09/06/2016 - page 2468

Mme Mireille Jouve attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports sur le nombre élevé des mesures d'interdiction ou de restrictions administratives de déplacement prises, lors de la saison 2015-2016, à l'encontre des supporters de football désireux de suivre leur équipe en déplacement.

Sur l'ensemble de la saison, près de 220 matchs ont fait l'objet d'une mesure de ce type, justifiée, le plus souvent, par l'état d'urgence actuellement en vigueur.

Afin de mettre en perspective ces données, elle souhaiterait connaître le nombre de mesures d'interdiction ou de restrictions de déplacement observées ces cinq dernières années dans les quatre principaux championnats européens (Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie).

Transmise au Secrétariat d'État, auprès du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports

En attente de réponse du Secrétariat d'État, auprès du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports

Alerte mail

L'outil de veille du Sénat : si vous voulez être informé (gratuitement) par courrier électronique quand la réponse ministérielle à cette question paraîtra, entrez votre adresse électronique :

Votre format : HTML Texte

Valider